



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE

**JEUDIS DE LA RELANCE
DANS LE NORD**

Jeudi 5 novembre 2020

SOMMAIRE

Présentation du plan France Relance	p. 3
Le plan France Relance : les actions initiées dans les Hauts-de-France	p. 5
Le plan France Relance : les actions initiées dans le Nord	p. 7

Le 3 septembre dernier, le Gouvernement a lancé un plan de relance historique de **100 milliards d'euros** pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois.

L'objectif : transformer l'économie en investissant prioritairement dans les domaines les plus porteurs et faire en sorte que la France puisse retrouver son niveau économique d'avant crise dans deux ans.

Les mesures du Plan de Relance entrent en vigueur progressivement jusqu'en 2022. Toutefois, certaines mesures ont déjà été adoptées dans le cadre de la 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2020.

Chaque premier jeudi du mois, une journée régionale du plan France Relance sera l'occasion de mettre en lumière les actions concrètes permises par le plan France Relance.

France Relance se décline en trois volets principaux :

1 - La transition écologique (30 milliards d'euros)

En investissant dans 4 secteurs prioritaires (la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et les énergies bas carbone), l'objectif des mesures mises en place est de **réussir une croissance durable et juste et de devenir la première grande économie décarbonée européenne d'ici 2050**.

2 - La compétitivité (34 milliards d'euros)

L'objectif de ce volet est de **garantir la souveraineté économique, de renforcer la compétitivité des entreprises françaises et l'indépendance technologique** en soutenant l'innovation, en accélérant la transition écologique et numérique des entreprises et en relocalisant la production en France.

3 - La cohésion (36 milliards d'euros)

Vecteur de solidarité entre les générations, les territoires et entre les entreprises de toutes tailles, France Relance est **un plan de cohésion sociale et territoriale bénéficiant à tous les Français**.

Quelques exemples de mesures mises en place au niveau national dans le cadre du plan France Relance :

Les Français ont déjà pu bénéficier de nombreuses mesures du plan France Relance :

- le crédit d'impôt aux TPE/PME pour la rénovation thermique ;
- l'élargissement de MaPrimeRenov' ;
- la majoration de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire ;
- la prime à la conversion et le bonus écologique ;
- l'aide à l'embauche des jeunes ;
- la mise en place de formations pour les salariés et en faveur de l'alternance pour les jeunes ;
- le développement des outils numériques et la lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme.

Le plan France Relance : les actions initiées en Hauts-de-France



Dans la région, dès 2020, des projets ont d'ores et déjà bénéficié aux territoires dans le cadre de France Relance.

1- Soutien à l'investissement des collectivités locales

Pour soutenir les collectivités territoriales dans l'élaboration de leurs projets, **34,5 millions d'euros de subventions** ont été programmés et sont en cours de notification pour l'année 2020. Ces subventions correspondent à 234 opérations qui devront générer 143 millions d'euros d'investissements publics compte tenu de l'effet levier des cofinancements.

Grâce à ces subventions, les collectivités financent de nombreux projets sur les territoires :

- **46%** des subventions concernent le volet **transition écologique** : des projets de rénovation énergétique de bâtiments ou en faveur d'un développement plus durable (infrastructures de mobilité douce, réseaux d'assainissement, acquisition de bus Gaz Naturel pour véhicules ...);
- **38%** des subventions concernent le volet **cohésion sociale** : des projets en faveur de la cohésion sociale ou territoriale (maisons médicales, travaux sur des édifices patrimoniaux...);
- **9%** des subventions concernent le volet **compétitivité** : des projets en faveur du développement économique.

2- Appui à l'investissement industriel

En Hauts-de-France, plusieurs appels à projets permettent de soutenir l'investissement industriel :

Appel à projets en faveur de la **décarbonation de l'industrie**

À ce jour, 17 projets ont été présentés par des porteurs de projet régionaux. Ils sont en cours d'instruction et représentent un investissement total de 160 millions d'euros. S'ils sont retenus, ils pourraient bénéficier d'un montant total de subventions de 53 millions d'euros.

Appel à projets sur le **soutien à l'investissement industriel dans les territoires**

À ce jour, 82 dossiers ont été déposés par des entreprises de la région et sont en cours d'instruction. 9 dossiers ont d'ores et déjà fait l'objet d'une décision positive pour un montant total de subventions de 5,7 millions d'euros.

Il s'agit des entreprises suivantes :

- Biscuiterie Tourniayre (PME) à Roye (Somme) ;
- Nigay Hauts-de-France (ETI) à Nesle (Somme) ;
- SAS Gérard Pariche (PME) à Bouillancourt en Sery (Somme) ;
- Société industrielle Auer (ETI) à Feuquières en Vimeu (Somme) ;
- École de production Sud Oise – E.P.S.O (association) à Compiègne (Oise) ;
- PHD Agro (PME) à Arras (Pas-de-Calais) ;
- Nidaplast-Honeycombs (PME) à Thiant (Nord) ;
- A X SYSTEM (PME) à Bailleul (Nord) ;
- SARL Les délices des 7 vallées (ETI) à Tincques (Pas-de-Calais).

Fonds de soutien à l'investissement dans les filières automobile et aéronautique

À ce jour, 10 entreprises automobiles et 1 entreprise aéronautique ont obtenu des financements dans le cadre d'appels à projets nationaux.

Relocalisation et sécurisation des approvisionnements stratégiques

Dans le cadre de l'appel à projets national, 26 dossiers ont été déposés par des entreprises de la région. Deux projets, pour un montant total de 20 millions d'euros, ont d'ores et déjà été retenus.

3- Information des entreprises

Pour aider les entreprises, quelle que soit leur taille, à se saisir des dispositifs de soutien et d'accompagnement, l'État, la Région, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et d'Artisanat s'associent pour leur proposer **un guichet unique** :

03 59 75 01 00

(du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00)

Ce guichet apporte des informations sur toutes les aides mobilisables pour les entreprises :

- reports de charges sociales et fiscales ;
- prêts ;
- activité partielle ;
- crédits d'impôt ;
- paiement des marchés publics ;
- refinancement bancaire.

Réactivée le 5 octobre dernier, **cette cellule d'appui a été sollicitée à plus de 2 500 reprises.**

4 - Emploi franc +, un atout pour l'embauche des jeunes

À diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République. L'emploi franc, aide à l'embauche expérimentée par le Gouvernement depuis le 1er avril 2018, puis généralisée au 1er janvier 2020, constitue une réponse concrète et innovante à ces difficultés rencontrées par les résidents des quartiers prioritaires.

Dans le cadre du plan France Relance, le dispositif **#1jeune1solution** renforce les emplois francs. En effet, l'aide à l'employeur est revalorisée lorsqu'il recrute un jeune de moins de 26 ans.

En 2020, **2 726 emplois francs ont été signés en Hauts-de-France**, ce qui représente 18% des contrats signés au niveau national.

5- Immobilier et rénovation énergétique des bâtiments publics

Le dispositif France Relance porte également un objectif ambitieux de rénovation énergétique des bâtiments de l'État et de ses opérateurs, ce qui constituera un soutien massif aux entreprises du bâtiment et permettra une amélioration des conditions d'accueil des usagers.

320 projets ont été identifiés et sont actuellement en cours d'instruction. Conformément à la volonté gouvernementale de mise en œuvre rapide du Plan de Relance, les projets retenus seront connus au début du mois de décembre 2020. Les travaux pourront commencer dès le début de l'année 2021.

Le plan France Relance : les actions initiées dans le Nord



Le territoire est particulièrement investi dans la mise en œuvre du plan de relance.

Le département du Nord :

- émerge aux divers appels à projets nationaux et régionaux ;
- est actif dans le déploiement des dispositifs sociaux pour les entreprises ;
- soutient l'investissement dans les collectivités territoriales ;
- se mobilise pour les jeunes ;
- investit pour améliorer les conditions d'accueils des usagers et des agents de l'État favorisant ainsi le maintien de l'activité pour les entreprises du secteur du bâtiment.

1- Les entreprises du Nord émergent aux appels à projets nationaux et régionaux

Les employeurs du Nord ont largement participé aux différents appels à projets lancés au niveau national et régional.

Ainsi, **deux sociétés** (FACAM distribution à Neuville-en-Ferrain et Prosyst à Templemars) **sont d'ores et déjà lauréates de l'appel à projets sur le soutien aux investissements de modernisation pour l'automobile** pour une aide totale de 1,4 million d'euros et trois autres projets nordistes sont en cours d'instruction.

27 projets d'employeurs du Nord sont en cours d'instruction dans le cadre des appels à projets de soutien aux investissements de modernisation pour l'aéronautique, à l'investissement industriel dans les territoires, à l'investissement dans les secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie et de décarbonation de l'industrie.



Ce jeudi 5 novembre...

→ L'entreprise **FACAM distribution à Neuville-en-Ferrain** est lauréate de l'appel à projet en faveur de la filière automobile.

Photo Thierry Thorel – VDNPQR

2- L'État dans le Nord est actif dans le déploiement de dispositifs sociaux pour les entreprises

- **Le recours à l'activité partielle :**

Le dispositif d'activité partielle a été largement mobilisé dans le département du Nord. À la fin du mois de septembre 2020, plus de **36 000 entreprises du Nord représentant plus de 330 000 salariés ont bénéficié du dispositif d'activité partielle**. Cela représente un montant global d'indemnisation de 603 millions d'euros pour près de 60 millions d'heures indemnisées.

- La mobilisation de prêts garantis par l'État

À la mi-octobre, **15 600 entreprises ont bénéficié de plus de 4,2 milliards d'euros de prêts garantis par l'État**, plaçant ainsi le Nord en 6ème position nationale.

3- L'État dans le Nord soutient l'investissement des collectivités territoriales

La préfecture du Nord a d'ores et déjà retenu **64 projets** au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 13,4 millions d'euros.

60% de cette enveloppe a été consacré à soutenir des projets des collectivités territoriales en faveur de la transition écologique, de la résilience sanitaire et du patrimoine historique et culturel.

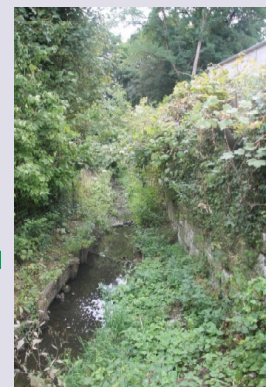
Les travaux dans les bâtiments scolaires et le développement d'équipements ont fait l'objet d'une attention particulière et ont pu être largement financés.

Ce jeudi 5 novembre...



Valorisation patrimoniale et touristique de l'ancien site abbatial de Maroilles

Requalification écologique et paysagère du Riot de Tupigny traversant la ville du Cateau-Cambrésis.



Rénovation de l'école Bertrand Tavernier à Anzin.

Réduction de la consommation électrique de 76% par an à Strazeele grâce à la modernisation de l'éclairage public.



Réhabilitation de l'école Marcel Cachin à Aniche.

4- L'État dans le Nord se mobilise pour les jeunes

Dans le cadre du plan **#1jeune1solution** de France Relance :

- le dispositif **Emploi franc +** est mobilisé dans tous les arrondissements du département du Nord. En 2020, 1 541 emplois francs ont été signés dans le département.
- **l'aide exceptionnelle à l'apprentissage**, qui couvre 80 % à 100 % du salaire de l'apprenti de moins de 26 ans la première année, est pleinement utilisée.

Ce jeudi 5 novembre...

- ✓ Témoignages de jeunes ayant signé un emploi franc à Maubeuge
- ✓ Signature d'emplois francs à Roubaix et Valenciennes
- ✓ Signature de contrats d'apprentissage à Douai
- ✓ Rencontre de mobilisation des jeunes à Saint-Pol-sur-Mer

5- Le plan de relance en faveur de l'immobilier de l'État

À l'issue de l'appel à projet du plan de relance en faveur de l'immobilier de l'État, de nombreux projets ont été soumis une candidature. Dans le département du Nord, ils représentent un montant global de plus de 137 millions d'euros.

Les principaux candidats sont :

- ✓ le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur pour la construction d'un nouvel hôtel de police à Valenciennes ;
- ✓ la direction régionale des finances publiques pour la mise en sécurité incendie de son siège, ainsi que la rénovation énergétique de plusieurs centres des finances publiques du département ;
- ✓ le ministère de la Justice pour la restructuration de l'Unité éducative d'hébergement collectif de Tourcoing et la démolition / reconstruction du Centre éducatif renforcé de Poix du Nord ;
- ✓ le CROUS pour la réhabilitation de deux résidences étudiantes ;
- ✓ la préfecture et les sous-préfectures pour l'amélioration de la performance thermique du site historique de la préfecture du Nord à Lille ;
- ✓ la direction départementale du territoire et de la mer pour la réhabilitation du site de Valenciennes et la remise en état du site de Douai, fortement endommagé à la suite d'un incendie.

Enfin, la réhabilitation du centre de formation professionnel d'Avesnes-sur-Helpe devrait permettre sa transformation en maison de l'État.